

EN AVOIR POUR MES IMPÔTS, VRAIMENT ?

S'agit-il d'une nouvelle stratégie ou d'une manœuvre de diversion de l'exécutif pour tenter de calmer la colère sociale qui s'exprime contre la réforme des retraites ?

A l'occasion de l'ouverture de la campagne de l'IR, le ministre des Comptes publics Gabriel ATTAL a annoncé le lancement d'une plateforme en ligne : « *En avoir pour mes impôts* » et d'une consultation courant mai visant à mieux expliquer aux contribuables l'utilisation des deniers publics et réconcilier les Français avec l'impôt.



Selon le baromètre paru en 2022 du Conseil des Prélèvements Obligatoires, 8 français sur 10 estiment que payer l'impôt est un acte citoyen.

Pour FO, seule une réforme fiscale d'envergure permettra de réhabiliter le consentement à l'impôt en passant par une fiscalité plus juste, un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux. Ironie de l'histoire, l'exécutif voudrait redonner du sens à l'impôt alors qu'il n'a cessé de dénigrer le niveau de prélèvements obligatoires trop élevé en France !

Pour FO, les récentes lois de finances ont creusé les inégalités avec l'instauration du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) ou la suppression de l'ISF. Cette politique de cadeaux fiscaux aux plus aisés et baisse d'impôts sur le capital et entreprises n'a pourtant produit aucun ruissellement sur le reste de l'économie !

FO revendique un meilleur équilibre entre les impôts indirects pesant sur le pouvoir d'achat des classes moyennes et modestes et l'indispensable réhabilitation de l'impôt sur le revenu progressif ou de l'impôt sur le patrimoine des plus aisés afin de mieux redistribuer les richesses et financer nos services publics.

FO rappelle que les impôts indirects (TVA, impôts sur la consommation) ou la CSG touchent tous les ménages indistinctement, en contradiction avec le principe constitutionnel d'égalité devant l'impôt issu de l'article 13 de la déclaration de 1789 : « *Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses de l'administration, une contribution commune est indispensable également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés.* »

Enfin, pour FO, il serait utile de communiquer aux contribuables, dans le cadre de l'utilisation de l'argent public et dans un souci de transparence, les détails des dépenses fiscales et aides publiques (niches fiscales, exonération de

cotisations) accordées aux entreprises et évaluées à plus de 160 Mds /an sans condition ni contrepartie.

SEM@FOR : PAS SI FORTICHE QUE ÇA !

Depuis l'ouverture de SEM@FOR le 22 octobre 2022 l'application présentée comme centrée sur l'agent, est paraît-il conçue pour le rendre acteur de sa formation.

Force est de constater que la réalité du terrain est tout autre

Pour accéder à l'analyse de FO sur ce sujet, **c'est en ligne sur notre site ICI.**



FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX, IL EST URGENT D'AUGMENTER LES SALAIRES

La hausse des prix à la consommation est toujours très forte. Selon l'INSEE, l'inflation a atteint en mars, 5,7 % sur un an avec des disparités selon les secteurs. Et la situation est particulièrement inquiétante en ce qui concerne l'alimentation, où les prix ont bondi de 15,8 %. Les ménages sont contraints de réduire leurs dépenses, y compris sur des achats de première nécessité. Selon l'institut Circana, le volume des ventes en grandes surfaces a baissé de 5 % au 1^{er} trimestre 2023 par rapport à 2022. Une situation qui semble s'aggraver car cette baisse atteignait 9,2 % durant la dernière semaine de mars.

Les chariots se vident mais les tickets de caisse continuent d'augmenter en raison de l'inflation. Les enseignes de la grande distribution ont ainsi enregistré une hausse de chiffre d'affaires de 9 % au 1^{er} trimestre par rapport à 2022.

FO revendique un Smic à 80 % du salaire médian

Si le gouvernement a annoncé une hausse de près de 2 % du Smic en mai prochain – ce qui correspond au seul effet du mécanisme d'ajustement automatique du salaire minimum sur l'inflation –, FO revendique un coup de pouce significatif pour le porter à 80 % du salaire médian ainsi que l'augmentation des salaires du public et du privé, des retraites, pensions, allocations, minima sociaux et bourses étudiantes au moins à hauteur de l'inflation.

Alors que le gouvernement ne montre pas l'exemple sur le Smic, la Première ministre a appelé les entreprises à renégocier au plus vite les grilles salariales pour éviter que la revalorisation du Smic n'entraîne un tassement des premiers niveaux de salaire. Ces derniers mois, les Négociations annuelles Obligatoires (NAO) ont globalement débouché sur des augmentations salariales nettement en dessous du niveau de l'inflation (à moins d'un rapport de force, comme chez Minitubes)...